

N° 25 – 28 juillet 2016

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE (page 2) :

- **Ravageurs** : Forte régression naturelle des populations de **pucerons noirs**
Légère activité **noctuelles défoliatrices**
Une vigilance renforcée est nécessaire à l'égard des **chenilles de la teigne** en période estivale
- **Maladies** : Le développement de la **cercosporiose** se poursuit du fait des épisodes orageux de ces dernières semaines. Maintenir une surveillance hebdomadaire des parcelles

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur parcelles agriculteur du 25 au 27 juillet 2016 : 29 de betterave. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.



BETTERAVE

RAVAGEURS

PUCERONS

Nous constatons une régression significative des pucerons sur la culture, en lien avec les fortes chaleurs de la semaine écoulée.

Les colonies d'aptères sont observées sur 27 % des parcelles du réseau contre 37 % il y a 8 jours. Ces colonies sont très fréquemment détruites par la présence de champignons parasites (entomophtorales).

Les taux d'infestations ont fortement chuté : de quelques % seulement pour la majorité des cas à 25 et 28 % de plantes touchées pour les 2 cas les plus envahies.



Développement d'entomophtorales au sein d'une colonie

Analyse de risque : Les températures estivales favorisent le développement de nombreux auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes, entomophtorales, ...) qui contribuent à la régulation des dernières colonies de pucerons noirs.

PEGOMYIES

La présence de larves de pégomyie est constatée sur 8 parcelles du réseau, avec de faibles niveaux d'infestation (2 à 11 % de plantes atteintes) sans grande conséquence à cette époque.

Analyse de risque : Le seuil d'intervention est fixé à 50 % de plantes atteintes.

NOCTUELLES DEFOLIATRICES

A nouveau en évolution, les noctuelles sont observées sur 41 % des parcelles sur le réseau.

Ces infestations se limitent généralement à moins de 10 % de plantes touchées pour la majorité des cas, exceptés les parcelles de Villebougis (89) Les Grandes Loges (51) et Tagnon (08) avec respectivement 30, 32 et 40 % de plantes atteintes.

Le seuil de nuisibilité est de 50 % de betteraves porteuses de dégâts en présence avérée de noctuelles (chenilles ou déjections).

Analyse de risque : Les étés secs et chauds sont favorables à la prolifération des chenilles défoliatrices.

TEIGNES

Des dégâts et la présence de chenilles de teigne (noircissement du cœur de la betterave) sont observés sur 17 % des parcelles suivies, principalement dans l'Aube et la Marne.

Les niveaux d'infestation oscillent entre 2 et 6 %, en fonction des précipitations recueillies ces derniers jours.

Le seuil de nuisibilité de 10 % de plantes touchées n'est pas atteint.

Premiers symptômes sur les jeunes feuilles du cœur et présence de la chenille griseatre



Analyse de risque : Les morsures des larves provoquent des portes d'entrée pour le champignon *rhizopus*. Les températures estivales de ces derniers jours sont propices à la prolifération des teignes. **Il est nécessaire de renforcer la surveillance à l'égard des chenilles, sur l'ensemble de la région.**

MALADIES

MALADIES CRYPTOGAMIQUES

23 parcelles du réseau d'observation ont fait l'objet d'un contrôle cette semaine.

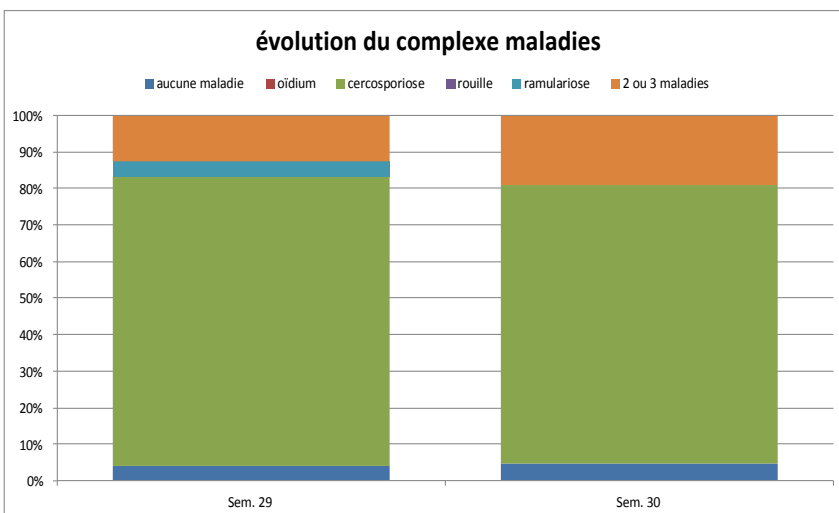
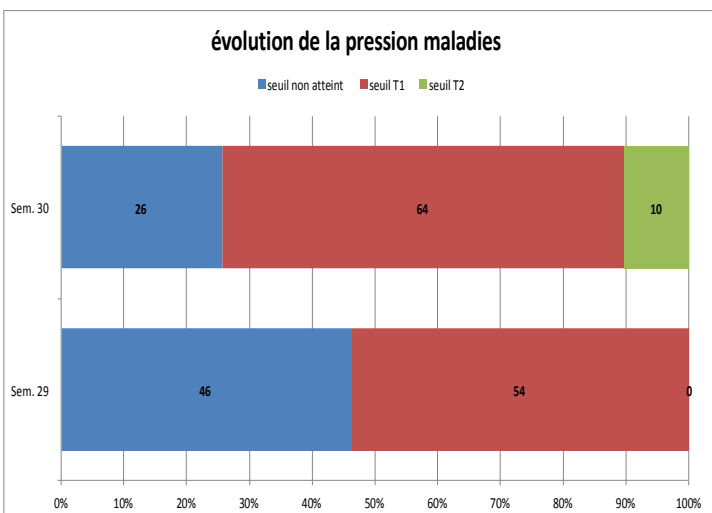
L'épisode climatique de ces derniers jours a contribué à l'augmentation de la pression maladie sur l'ensemble de la région.



Cercosporiose : taches rondes, grises avec une bordure rouge ou brunâtre avec de petits points noirs caractéristiques visibles à la loupe



- **26 % des sites sont toujours sous le seuil d'intervention ;**
- Le développement de la cercosporiose a été favorisé par les températures estivales et le retour de précipitations depuis la mi-juillet ;
Elle est présente sur plus de 80 % des sites infestés et constitue la maladie dominante cette année encore ;
- L'oïdium n'est toujours pas observé sur le réseau ;
- La rouille est signalée sur 2 sites (Les Grandes Loges 2 % et Molins s/ Aube 14 %) ;
- La ramulariose est constatée sur les parcelles de Broussy le Grand et Pringy en très faible présence ;
- Une seule parcelle du réseau est toujours indemne de maladie à ce jour ;
- 64 % des parcelles du réseau ont atteint le seuil de déclenchement (T1) ;
- 10 % des parcelles ont franchi le seuil de renouvellement (T2), il s'agit de 4 sites dans l'Aube.
-



Réaliser un prélèvement de 100 feuilles par parcelle afin de déterminer les pourcentages d'infestations.
Rappel des seuils d'interventions :

Seuil en % de feuilles atteintes

	oïdium	cercosporiose	rouille	ramulariose
1 ^{ère} intervention	15 %	5 %	15 %	5 %
2 ^{ème} intervention	30 %	20 %	40 %	20 %

Analyse de risque : L'alternance de chaleur et d'humidité est prépondérante pour le développement de la cercosporiose. **Une surveillance accrue est déterminante pour le contrôle des maladies du feuillage.**

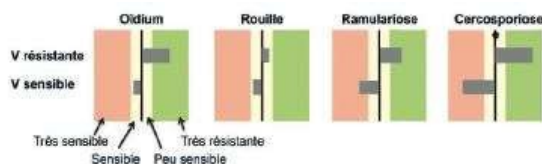
Évolution des parcelles suivies dans le réseau maladies du feuillage

Dpt	Commune	Variété	Cercos	Oïdium		Rouille		Ramu	
				20-juil	27-juil	20-juil	27-juil	20-juil	27-juil
Ardennes	Perthes	<i>Beetle</i>							
	Saint-Étienne-à-Arnes	<i>Papillon</i>	3	6	0	0	0	0	0
	Tagnon	<i>Barents</i>	1	3	0	0	0	0	0
	Thugny-Trugny	<i>Tisserin</i>	5		0				3
Marne	Bréban	<i>Geyser</i>	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	Broussy-le-Grand	<i>Tisserin</i>	0	5	0	0	0	0	1
	Cheniers	<i>Vulcania KWS</i>	5		0		0		0
	Chouilly	<i>Fortissima KWS</i>	2	nc	0	nc	0	nc	0
	Corroy	<i>Libellule</i>	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	Courcy	<i>Libellule</i>	5		0		0		0
	Ecury-sur-Cooles	<i>Eider</i>		23		0		0	0
	Fère-Champenoise	<i>Acacia</i>							
	Fresne-lès-Reims	<i>Acacia</i>	1	4	0	0	0	0	0
	La Veuve	<i>Fortissima KWS</i>	2	3	0	0	0	0	0
	Les Grandes-Loges	<i>Fortissima KWS</i>	2	5	0	0	0	2	0
	Les Istres-et-Bury	<i>Susetta KWS</i>	2	5	0	0	0	0	0
	Linthes	<i>BTS 315</i>	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	Pringy	<i>Tisserin</i>	4	9	0	0	0	0	2
	Saint-Mémmie	<i>Chloelia KWS</i>	2	3	0	0	0	0	0
	Sommesous	?	5		0		0		0
	Val-de-Vesle	<i>Millenia KWS</i>							
	Witry-lès-Reims	<i>Millenia KWS</i>							
Vraux	<i>Beetle</i>	6		0		0		0	
Aube	Avon-la-Pèze	<i>Seraphina KWS</i>	0	0	0	0	0	0	0
	Bouy-Luxembourg	<i>Barents</i>		29	0	0	0	0	0
	Echemines	<i>Beetle</i>	3	6	0	0	0	0	0
	Feuges	<i>Eider</i>	6		0		2		0
	Mailly-le-Camp	<i>Vulcania KWS</i>							
	Mesnil-la-Comtesse	<i>Beetle</i>	2	8	0	0	0	0	0
	Molins-sur-Aube	<i>Papillon</i>	1	10	0	0	6	14	0
	Nozay	<i>Vulcania KWS</i>		52	0	0	0	0	0
	Rhèges	<i>Vulcania KWS</i>		6	0	0	0	0	0
	Saint-Mesmin	<i>Barents</i>	5		0		0		0
	Viapres-le-Petit	<i>Chloelia KWS</i>		27	0	0	0	0	0
Vilette-sur-Aube	<i>Millenia KWS</i>		49	0	0	0	0	0	
Yonne	Saint Denis Les Sens	<i>Millenia KWS</i>	13		0		0		0
	Thorigny-sur-Oreuse	<i>Barents</i>	1	4	0	0	0	0	0
	Villebougis	<i>Vulcania KWS</i>	1	3	0	0	0	0	0
	Villemanoche	<i>Fortissima KWS</i>							

5 seuil atteint nc non communiqué
20 seuil renouvellement



Légende des sensibilités variétales :





Bulletin de Santé du Végétal Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et de la DRAAF :
<http://www.champagricra.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>
<http://draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr/Pour-les-departements-08-10-51-52>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS
RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de la Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - TEREOS SYRAL Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA La Champagne - Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture - VIVESCIA - APM DESHY - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

Rédaction : ITB, Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDONCA avec relecture du CETA de l'Aube (représentant les organismes de développement), de la SEPAC, de l'ATPPDA et de APM DESHY (représentant les organismes stockeurs), ainsi que de la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.
Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : k.benredjem@champagricra.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagricra.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.